

**DU CLONNAGE HUMAIN, DES RÉFLEXIONS BIOETHIQUES E
PSYCHANALYTIQUES.
DE LA MANUFACTURE D'HUMAINS?**

BRAZ, Marlene¹

CASTRO, Lucíola de²

RÉSUMÉ

Devant la marche progressive et rapide de la Science, nous nous rapprochons, sans doute, du moment technologique du clonage humain. Les argumentations contre ou à faveur, advenues soit des penseurs étrangers au champ technologique, soit des scientifiques de ce même champ, ne sont certainement pas annoncées en tant qu'un essai des idées, elles sont le portrait de ce qui est très proche. Il est fondamental, à partir de cette admission, d'inclure la question dans le répertoire des professionnels et de ceux qui s'y consacrent, qui s'occupent de l'être humain. car, seulement la clarté et la familiarité avec le sujet leurs empêcheront - y compris nous-mêmes - de s'aligner aux rangs radicaux- remplis de préjugés, indifférents à la pensée et à la modestie devant la connaissance, ce qui est déjà arrivé à des nombreux psychanalistes, accusés d'être rigides envers la pensée scientifique et d'intolérance.

Les progrès biotechnologiques marquent notre vie quotidienne et nous affectent, suscitant des réflexions scientifiques qui causent ,au minimum, soit de l'étonnement soit de la fascination-horreur, surtout d'après la manière dont elles sont menées, étant traitées, pas mal de fois, comme un spectacle, trait tellement marquant dans notre société contemporaine (Braz,2001). Actuellement nous assistons à un vif débat sur les aspects éthiques, légaux, sociaux et scientifiques dus , surtout, aux nouvelles technologies de la reproduction assistée, à la thérapie génique, aux transgéniques et au clonage.

¹ Médecin psychanalytique, Docteur ès Sciences par la Fondation Oswaldo Cruz, chercheuse en bioéthique et Psychanalyse à l'Institut Fernandes Figueira/FIOCRUZ.

² Psychologue psychanalytique. Docteur ès Sciences par la Fondation Oswaldo Cruz, chercheuse en psychanalyse et genre (femme et parentalité), à l'Institut Fernandes Figueira/FIOCRUZ.

Des informations qui ne cessent de paraître dans des revues scientifiques, à la télévision, dans des journaux et des revues affectent tous les chercheurs, y compris ceux qui ne travaillent pas, spécifiquement, dans ces champs de la connaissance. Le Project Génome Humain et ses découvertes ont entraînés des métaphores bibliques et mythiques, telles que: la recherche du Saint Graal, Prométhée désenchaîné, jouant le rôle de "Dieu", le retour à l'Eden, parmi d'autres, allumant l'imaginaire social à la recherche du bébé humain parfait, libéré de maladies, intelligent, beau et capable de parvenir à un âge très avancé.

Cependant, ce qui attire l'attention, c'est la petite participation des psychanalystes dans le débat, ce qui nous conduit à faire écho à la remise en question de ce silence faite par le psychanalyste Michel Tort (2000) . Quelles seraient les raisons de cette absence, surtout par rapport au clonage?

D'abord, supposons qu'il y ait une certaine pudeur à traiter des questions qui ne se rapportent pas, essentiellement, à la clinique psychanalytique, justement la thématique que nous abordons, entrant, donc, de la sorte, dans le domaine considéré comme de la psychanalyse appliquée - mise en question , voire même refusée- où se situerait le clonage, une fois qu'il n'y a pas de clones ni de parents dans la clinique psychanalytique (jusqu'à nos jours).

Deuxièmement, il y a la question qui relève du nouveau qui, en elle-même, éveille déjà les habituelles interrogations, de la perplexité (Berman, 1986) et un certain "prendre de la distance" visant une meilleure reconnaissance, ce dont n'échapperaient , en général, les psychanalystes. Les nouveaux points de repère provoquent des impacts sur ceux déjà établis répercutant , donc, sur la subjectivité de chacun, sur les conceptions internalisées, un épais refus pouvant avoir lieu jusqu'à ce qu'apparaissent des nouveaux arrangements concernant ce "nouveau". Lorsque les points de repère sont ébranlés a lieu un *décartement* (Figueira,1981), dont se suivrait un travail psychique de *récartement* (Silva [Castro],2003), ce qui se passe dans le temps de chacun , selon une plus grande ou plus petite plasticité subjective. Ce temps peut être long pour beaucoup. En ce qui concerne à ce qui vient d'être dit, il y a des critiques de la part d'autres psychanalystes, comme Figueira (1981), par exemple, dans la mesure où il y a de la rigidité, de la résistance au sein de la psychanalyse devant des conditions plus marquées par la différence de la norme. Ce seraient des positions ayant tendance à la normalisation. Dans ce sens, la psychanalyse aurait déviée de la proposition de donner la primauté à la vérité du sujet (Birman,1999), tendant à l'homogénéisation de celui-ci.

Des évidences sur ce sujet apparaissent, par exemple, dans les innombrables critiques concernant les conceptions psychanalytiques sur la femme (Anzieu, 1991; Boons, 1992, parmi d'autres), qui pointent vers le maintien des idées dépassées relatives à la constitution féminine et à la question maternelle. En ce qui touche l'homosexualité, par exemple, Roudinesco (2003) fait un long listage de psychanalystes et de plusieurs tendances au long du temps imbus de préjugés.

Il y a aussi la question de l'émergence des diverses compositions de rapports, pas seulement en des termes hétéro ou homosexuels, tout comme des conjugaux, parentaux et familiaux, un reflet des nouvelles organisations subjectives-culturelles dans les nouveaux temps, ce qui mobilise plusieurs champs - le social, l'éthique, le légal, le psychologique. En France, la question de savoir qui peut être considéré père ou mère a été objet de discussions. D'autres questions ont soulevé des débats, comme celles sur les modèles parentaux qui se présentent, par exemple, sous des termes tels que: a) un couple parental (hétéro ou homosexuel); une monoparentalité (une femme ou un homme hétérosexuel ou non) (Futuribles, 2000). Que d'innombrables références ont été altérées, en imposant de nouveaux regards et une nouvelle manière de se conduire envers elles, cela est un fait, du moins jusqu'à ce moment de la culture occidentale.

A cela, il faut rajouter les nouvelles technologies reproductives (NTRs), y compris le clonage qui, très rapidement, d'elles se rapproche. De l'intérieur de la psychanalyse, parmi un petit nombre des questionnements, émergent des remarques sans doute importantes, valables, concernant ces progrès qui, indubitablement, laissent de côté la question du désir et du corps pulsionnel, accordant de la primauté aux techniques et aux offres prêt-à-porter pour atteindre la conception, la parentalité. Ces techniques, d'ailleurs, sont absorbées de plus en plus par une parcelle encore petite de la société occidentale déjà comme un modèle procréateur plus établi, à la mesure que leurs conséquences deviennent plus atténuées. Elles sont, donc, une réalité de la reproduction et de parentalité à laquelle, peut-être bientôt, viendra s'aligner le clonage.

Le point de départ des NTR se trouverait dans les plusieurs facteurs étiologiques de l'infertilité qui engagent; a) des conditions sociales précaires (de la nourriture, de la santé reproductive); b) de l'ajournement de la maternité (avec de la croissance de l'infertilité); c) une plus grande reconnaissance de l'infertilité masculine; d) des empêchements subjectifs (inconscients). Tous ces indubitables facteurs causales contribuent avec un poids, grand ou petit, au développement des NTRs. D'ailleurs, les questions de l'infertilité sont vécues dans un monde sous une tonique *fast*, où règne l'immédiat, les désirants pouvant obtenir des

réponses aux satisfactions provenant de beaucoup de champs. Dans ce monde il y a, enfin, peu de personnes qui investissent à plonger en elles-mêmes, à comprendre leurs questions subjectives qui demandent une position réflexive, non immédiatiste. Ainsi, on doit admettre et prendre en considération la recherche menée par certains, et penser qu'elle appartient à nos temps actuels. Si cette question ira se répandre au-delà d'une parcelle encore trop petite ou si elle se réduira (dans la mesure où les facteurs qu'y contribuent se réduisent), voilà une question à être suivie.

Quelques publications nous donnent une idée de ce qu'un petit groupe de psychanalystes pense actuellement sur la thématique en cause, ces oeuvres étant marquées par la critique concernant la manière de s'occuper de l'infertilité, en fonction du composant mécaniciste propre à l'application de ces ressources technologiques, habituellement invasive, laissant de côté la subjectivité. Dans ce cas, s'insèrent de délicates questions sur les origines, la filiation/parentalité, les identifications. Les critiques s'étendent, par exemple: a) à la non-valorisation de la possibilité de résolution des conflits émotionnaux (Tubert,1996) qui permettent de concevoir, de procréer, ne favorisant pas une *émergence du subjectif* (Chatel,1995); aux conséquences relatives à la suppression de la sexualité (donc, du désir) dans la procréation; il s'agit, alors, du *désir froid* (Tort,2002), marque d'un *artificialisme* (Roudinesco,2002) qui lève de l'appréhension sur ce qui touche l'humain et son avenir.

Dans ces points de vue, l'acceptation de ces ressources n'a lieu que dans une circonstance très particulière, avec réserve: celle de l'infertilité totale, organiquement constatée, l'utilisation de ces ressources étant nettement défavorable lorsqu'il n'y a pas d'infertilité totale. Y aurait-il ici une perspective réductionniste de la part de ceux qui étudient la subjectivité, en opposition à la perspective réductionniste de ceux qui étudient la biomédecine? Sans parti pris, nous ne voulons que suggérer qu'il n'y a pas de raison pour qu'on s'éloigne des débats sur les répercussions psychiques que les emplois technologiques puissent entraîner³, dans le cas, ceux référés spécifiquement à la question du clonage dont nous situerons quelques points basiques.

Qu'est-ce que c'est qu'un clone?

Le mot clone s'origine,étymologiquement, du grec *klón* , qui signifie bouton, étant défini comme " *un ensemble d'individus originaires d'autres par multiplication asexuelle. Tous les membres d'un clone ont le même patrimoine génétique*" (Ferreira,: 1999:336). Par

³ Voir les travaux de Tubert (1996), Tort (2001), Birman (2001) référents aux nouvelles technologies de la reproduction, tout comme Braz (2001) sur les tests prédictifs pour le cancer de la mamelle.

définition, donc, le clone suppose des individus générateurs et de la reproduction asexuée, le vocable s'appliquant à des cellules, des organismes ou des personnes: lorsque l'on parle des cellules dérivées des cellules tronc ou des cellules mère, nous sommes aussi en train de parler des clones, puisque les premières ont été originées des dernières.

Le clonage naturel a lieu dans des plusieurs organismes bactères - la plupart des prothozoaires quelques ferments - tout comme dans les végétaux inférieurs et même supérieurs. Des clones sont produits quand on fait des plants. Le clonage est, dans des beaucoup de cas, le seul moyen de faire générer une nouvelle plante, comme le bananier, par exemple.

Le clonage naturel a lieu aussi chez les humains, le cas les jumeaux univitellins, originaires d'une même cellule qui s'est divisée en deux ou plus, identiques, génétiquement parlant. Bien que la reproduction sexuée dans la formation du zygote -cellule résultante de la jonction du matériel génétique de la mère et du père - ait eu lieu, les descendants identiques se sont originés d'un processus asexué de division cellulaire.

Le clonage induit artificiellement, à son tour, est une technique de l'ingénierie génétique, c'est-à-dire, une forme de reproduction asexuée produite en laboratoire, de forme artificielle, basée en un seul patrimoine génétique. A partir d'une cellule mère a lieu la production d'une ou de plusieurs cellules (identiques entre elles-mêmes et à l'original) qui sont les clones, appelées aussi des copies. Les copies auront les mêmes caractéristiques génétiques de l'individu original.

Le clonage induit artificiellement dans des végétaux se base dans la plantation et dans la création de greffes, dans lesquels sont implantés des boutons des plantes sélectionnés dans des tiges d'autres végétaux. Cette technique est utilisée depuis longtemps dans beaucoup de cultures commerciales, ayant le but d'augmenter et d'améliorer la production.

Le clonage artificiel d'animaux utilise comme matériau des cellules embryonnaires ou des cellules sommatiques. Des cellules sommatiques sont toutes celles qui existent, à l'exception des reproductives. Le noyau est retiré avec le matériel génétique de cette cellule et introduit dans un ovule anoyau (sans noyau) artificiellement. Ce processus connu comme transfert ou greffe nucléaire est celui qui a été utilisé dans le clonage de la brebis Dolly, le premier mammifère à être cloné et qui a popularisé cette technique déjà pratiquée préalablement dans d'autres animaux, tels que des rats et des grenouilles.

Les individus résultants du clonage portent le même génotype (le même matériel génétique), sauf si une mutation ne se passe, ce qui aboutit dans un être génétiquement

différent de l'original. Sans la mutation, les clones sont génétiquement identiques et avec cette affirmation nous ne voulons pas dire, tout simplement, qu'ils seront nécessairement identiques. L'identité génétique est différente de l'identité phénotypique (expression du gène) et de la personnelle (personnalité), point important, en tant qu'il est l'un des foyers de la discussions des experts. Le phénotype, l'expression des gènes, subit l'influence de l'environnement qui entoure les organismes et les êtres humains . Par exemple, des personnes porteuses du gène pour des diabètes n'exprimeront pas la maladie s'ils ne sont pas exposées aux sucres. Pareillement, l'exposition au même environnement , comme dans le cas des jumeaux univitellins, ne suppose pas des conditions tout à fait égales, puisque il y a des différences minimales d'interaction ambiante-gène qui peuvent être inaperçues aux environs, mais qui sont capturées par celui qui les reçoit et exprime.

La discussion sur le clonage a fini pour s'emparer de l'imaginaire social à partir de la naissance de Dolly parce qu'elle a ouvert les portes aux clonnages des êtres humains puisque, théoriquement, le processus serait semblable. Pourtant, nous sommes encore loin de réussir un clone humain accompli. Malgré les progrès de la technique, quelques problèmes persistent encore, comme par exemple: la difficulté d'avoir du succès, ce qui entraîne le besoin de faire des nombreuses tentatives; les tentatives échouées de cloner des mammifères ont abouti tant à la mort des matrices qu'à des fausses couches et à des mauvaises formations; le clone vieillit rapidement et devient malade des mêmes maladies typiques aux âges avancés.

Cependant, quelques chercheurs ne se laissent pas arrêter par ces problèmes. Pour eux, les problèmes encore graves qui peuvent apparaître lorsqu'il s'agit du clonage des humains ne sont que des effets collatéraux, dans la mesure où ils estiment que la science doit avancer, quoique le prix à payer soit la mort, des souffrances et la naissance des monstres.

Qu'en est-il en discussion?

Dans le champ bioéthique, par rapport au clonage, il y a des positions favorables et défavorables. D'après Melo-Martín (2002), les arguments contre ou à faveur du clonage sont ratés pour deux raisons: les défenseurs des arguments utilisés les trouvent hors question; b) il y a de l'ignorance à propos du contexte où le clone humain se développe. Dans ce sens, nous apportons au débat les arguments contre ou à faveur du clonage, suivis de quelques réflexions sous la perspective de la psychanalyse. Les arguments contraires, de manière générale, se rapportent à trois types de risques: physiques, psychologiques et sociaux.

A) Des risques physiques

Le procédé n'est pas solide, raison pour laquelle le clonage n'est pas moralement permis. Pour produire Dolly, par exemple, il a été nécessaire des nombreuses tentatives qui ont abouties à 277 embryons, dont seulement 29 ont atteint le stade de morula ou blastocyst, lesquels ont été transplantés dans 13 utérus, n'aboutissant qu'à un accouchement à terme, ce qui signifie une réussite d'expérimentation de seulement 0,4% (Wilmut et cols, 1997). Cette faible réussite nous mène à conclure que le clonage humain peut produire de sévères anomalies. Il n'y a pas encore d'informations suffisantes, ni même par rapport aux animaux, pour qu'une personne puisse consentir à ce type d'expérimentation. Cependant, il est convenable de rappeler que ce manque d'information ne durera pour toujours et, dès que la technique sera maîtrisée, dès qu'elle devienne solide, le clonage humain commencera d'être mis en pratique, tout comme s'est passé avec les NTRs.

B) Des Risques Psychologiques

Ceux qui s'alignent contre le clonage accusent la possibilité de diminution du sens de l'individualité, ou identité unique, un argument qui présuppose la détermination de l'individualité ou de l'identité rien qu'à partir du génome. En contestant ce qui vient d'être dit, cependant, il y a le fait que le déterminisme biologique ne se soutient pas, car, comme a été vu, un trait particulier, pour qu'il s'exprime, dépend des gènes et de facteurs biologiques et environnementaux; tout comme dans le cas des jumeaux, qui présentent une seule et distincte identité personnelle et phénotypique, développant des différents intérêts, des relations et des choix bien qu'ils portent le même patrimoine génétique, c'est-à-dire, malgré qu'ils soient des clones.

Parmi ceux qu'argument contrairement, comme Jonas (1990, 1994), le clonage est considéré nuisible au psychisme humain parce que le clone n'a pas le "droit de l'ignorance". Il saurait trop sur lui-même. Quelqu'un semblable à lui aurait déjà fait des choix à sa place, pour son avenir et, ainsi, il pourrait sentir que son destin avait déjà été déterminé. Feinberg (1980) défend ce point-de vue, argumentant que l'enfant a le droit à un futur ouvert et doit être élevé sans beaucoup de possibilités fermés, ce qui lui donnerait des opportunités raisonnables de construire sa propre vie. Le clone peut avoir ce droit violé, croyant alors que l'original aurait déjà été tracé son futur.

Des Risques Sociaux

Les arguments contraires, dans ce registre, sont liés aux répercussions sur la stabilité de la famille et à la diminution du respect de la personne humaine. Il faut rappeler que ces arguments ne sont pas spécifiques contre le clonage, étant aussi présents par rapport à la

reproduction médicalement assistée. Le clonage, tout comme celle-ci, permet la naissance d'un enfant d'une mère ou d'un père célibataire. Il se peut aussi que l'enfant ait jusqu'à 7 (sept) parents (la donneuse de l'ovule; le donneur du matériel génétique ; des parents sociaux; le ventre loué; des parents générateurs du cloné). Cela représente une difficulté dans la condition du clone: l'aspect de la discrimination. La question qui se pose ici est de savoir qui est la mère, le père, les grands-parents et les frères. Par exemple: si la femme se clone elle-même, ce n'est pas possible de dire (biologiquement) qu'elle est la mère, la soeur ou les deux. Reste obscure aussi la question de savoir qui est le grand-père, car il peut être le père.

En ce qui concerne la diminution du respect pour la vie humaine, l'argumentation défavorable prend aussi en compte d'autres aspects: a) le déterminisme biologique, qui serait valide seulement dans la mesure où il serait assumé, dans la mesure où le clone serait vu en tant que substitut/copie de quelqu'un d'autre et non comme une personne à identité unique; b) la menace à la dignité, dans le fait de considérer que la pratique du clonage nous inviterait à voir les clones comme des individus faits par commande; des enfants pourraient être produits avec des génomes de spécial intérêt pour ceux qui font le clonage, donc, des êtres seraient créés pour servir comme de simples moyens et non comme une fin en eux-mêmes. Ce serait une menace que de voir se constituer *new kids on the block*, des enfants faits en série, manufacturés.

Ces arguments inventoriés sont utilisés lorsqu'il s'agit de l'opposition au clonage qui, comme une nouvelle expression d'événements dans le monde, engage un savoir et un pouvoir - savoir qui n'est jamais neutre - entraînant des appréhensions quant à leurs emplois: "(...) *tout savoir constitue des nouvelles relations de pouvoir*", comme écrit Machado (1982:199).

Nous avons, pourtant, les arguments à faveur, ci-dessous présentés. Ils sont basiquement trois:

la nouvelle technologie serait une importante réponse à l'infertilité, car elle permet la transmission du génome aux gens qui ne pouvaient le faire

le clonage est un important outil contre les maladies génétiques

le clonage permettrait de cloner des personnes aimées déjà décédées.

Les arguments relatifs à l'infertilité indiquent que ce problème affecte de 7 à 10% des couples et qu'il constitue une source de souffrances et de frustrations. Donc, c'est un problème de santé à être résolu par la médecine, ayant alors une solution technique. Une position est ici assumée: tout ce qui pourrait résoudre le problème de l'infertilité doit être fait.

Certains argumentent que, si l'infertilité n'est assumée qu'en tant qu'un problème médical, cela dévierait l'attention de ses causes qui peuvent être prévenues, telles que: DSTs, de la pollution, de la pauvreté, du travail insalubre, des additifs chimiques, des hormones, DIU, de l'infection post-accouchement, des drogues. Des mesures à être prises concernant les problèmes en cause auront plus d'impact que le clonage. En outre, le bas taux de réussite de la reproduction assistée laisse prévoir que le clonage n'aura pas de résultats plus efficaces, mais des pires, peut-être (Melo-Martín,2002). Un autre facteur à être considéré par les auteurs serait la pression social pronataliste sur la femme dans les pays où le rôle de la mère, mélangé à celui de la femme, est encore pris en valeur. Etre femme, serait toujours un synonyme d'être mère. Cette conception devrait être totalement modifiée, dans le but de renforcer le fait que la maternité ne serait pas son rôle principal et d'encourager la compréhension de la maternité comme une possibilité et non comme un choix nécessaire, avec la facilitation de l'adoption ou de la promotion des différentes formes d'affection maternelle.

D'autre part, il paraît que cet argument assume la notion suivante: le système de santé est une affaire commerciale qui doit répondre aux désirs individuels. Il peut aussi paraître qu'il y aurait chez ces individus un sens de communauté minimal dont les obligations individuelles principales ne seraient que leurs intérêts à eux-mêmes.

Par rapport à l'argument sur la lutte contre les maladies génétiques, il est considéré le plus fort et celui qui a le plus d'adèptes parce qu'il se base dans la possibilité de donner à l'enfant qui va naître le plus merveilleux légué génétique. Les porteurs des maladies monogéniques, comme la maladie d'Huntington pourraient, par le clonage, affranchir leurs enfants de cet héritage. On argumente aussi que le cancer, les maladies cardiaques, les incapacités physiques ou mentales auraient du composant génétique. Dans ce cas, le clonage serait encore la solution, la cellule d'un parent non affecté ou d'un étranger non porteur étant utilisé pour assurer une descendance libéré des maladies.

Ce type d'argumentation conduit non seulement à la permission de l'emploi du clonage à fin d'affranchir les descendants des "mauvais" gènes, tout comme à celle de créer des enfants avec des talents spéciaux, puisqu'ils auraient les meilleurs gènes, les meilleures opportunités, une vie salubre, comme on serait obligé de le faire. Cela se passerait parce qu'il serait une erreur de choisir des vies inférieures si nous pouvons en donner la meilleure.

L'argumentation qui se rapporte à l'utilisation du clonage des êtres aimés décédés présente les mêmes problèmes que ceux des couples infertiles. Ils sont peu nombreux et on

ne doit pas y employer les minces ressources publiques .Il y a, cependant, un autre point, plus important, qui pose la question de savoir à quel type de désir on aurait à accueillir dans le clonage d'un mort.Cette question n'est pas claire. Le désir qu'ici s'inscrirait, serait-t-il celui de la possibilité d'avoir une copie identique à ce fils mort, avec les mêmes habiletés? On argumente aussi que le clonage pourrait être la voie vers l'accéptation de la perte , la voie qui permettrait de donner un sens à la vie.

Ce dernier argument est moins employé que le premier. Melo-Martín (2002), dit qu'il n'y a pas de garant qui nous permette de savoir si l'enfant sera pareil à l'autre ni si, de la sorte, de fausses croyances ne seraient en train d'être encouragées, ce qui laisserait de côté la possibilité d'avoir d'autres formes de surmonter la perte, soit par des frères, des amis ou de l'adoption, plus faciles et moins onéreuses. Défendre le clonage en fonction de la perte c'est être *"trop complaisant avec les rêves"* (p.262).

Des questions pour un réflexion psychanalytique

Après l'exposition des arguments pour et contre le clonage qui, malgré sa longueur, est nécessaire en fonction du public auquel ce travail s'adresse - à des non-experts en Bioéthique -, nous aborderons maintenant , à partir des arguments cités, des questions psychanalytiques que nous estimons importantes d'être discutées. Ensuite, nous ramènerons leurs conclusions au champ de l'éthique.

Il manque une pensée plus fine sur la problématique du clonage d'après la connaissance que la psychanalyse a accumulée après plus de cent ans de pratique clinique. Le recours aux analogies a toujours été la méthode par excellence de la psychanalyse et il sera le fil conducteur de notre analyse. Il y a deux points névralgiques à être discutés sous la perspective de la psychanalyse: la question de l'identité et celle de la famille.

1 - La question de l'identité

Il y a plusieurs aspects à être abordés.Premièrement, il y a le fait que le clone sera créé par le cloné, à une autre époque, et qu'il subira des influences différentes. Les marques laissées sur le clone seront diverses et, dans ce sens, on ne peut pas assurer qu'il n'y aura des confusion d'identités. C'est une question qui resterait ouverte car cela pourrait ou non arriver. A propos de ce qui pourrait en arriver on ne peut que conjecturer d'après les motifs pour lesquels un clonage serait élu.Sans aucun doute, il ne se limitera comme la seule option à l'infertilité. Dans ces cas, au-delà de l'infertilité absolue, pourquoi ce désir?

Le désir de substituer un être perdu a déjà été pointé ici, il est, sans doute, un prix haut que son destinataire doit payer, comme l'on constate dans les cas où il y a cette fantaisie: un enfant, à sa naissance, resterait dépositaire de la fonction de la substitution d'un

autre. La clinique psychanalytique a déjà montré, par des exemples innombrables, que la perception de ce qui est être *per soi-même* - avec la gamme de sentiments y engagée - constitue un point névralgique dans la condition de sujet substitut.

Une autre question se rapporte à la pression psychique qui pourrait être exercée par les parents qui voudraient avoir une copie substitutive, ce qui s'inscrirait dans l'ordre de l'abus psychologique à cause de la forme prépotante d'obtenir cette réplique. Cela se passerait, certainement, à partir des parents problématiques (d'une mère ou d'un père), une situation semblable à celle d'autres parents qui, sans cloner, sont maladivement narcissiques et qui manipulent un enfant.

Il s'agit, dans ce cas, de la crainte provenant du pouvoir parental, dans la mesure où il pourrait mettre l'accent sur une influence (de la mère ou du père) - déjà présente dans la constitution d'un fils - caractérisant un manichisme sur la question de l'identité, dont on voit d'innombrables conséquences dans la clinique de la psychanalyse. Dans ces conséquences est inscrite une gamme des conflits auxquels quelques mères et pères, inconsciemment ou non, contribuent, dans le désir de mouler un fils, en essayant de faire de lui - ce qui arrive depuis des siècles - un "simulacre de clone", en termes socio-subjectifs, dans l'envie d'obliger/forcer une identification référée à leurs idéaux.

D'autre part, avoir un enfant porteur des meilleurs attributs mentaux et physiques n'est pas un garant d'absence de problèmes. Prenons comme exemple le cas où les parents ne portent aucune maladie héréditaire, mais qui croient que quelqu'un d'autre possède des attributs meilleurs que les leurs. L'enfant né par le clonage d'une personne qui n'est aucun de ses vrais parents pourrait, plus tard, remettre en question ce choix fait pour lui. Il pourrait avoir désiré porter les gènes de sa famille, pas ceux d'un inconnu.

En plus, nous pouvons considérer que si les parents d'un clone ne sont pas des personnes malades mais des parents "communs" - avec des difficultés, mais sans une problématique grave - ils se trouveraient dans la position signalée par Roudinesco (2003): "*Tous les parents désirent que leurs enfants soient à la fois identiques à eux et différents d'eux (p. 195)*". La potentialité génétique existe et il y a le risque de vouloir la reproduction du même, une manufacture, un bébé sous commande. Pourtant, selon le portrait peint par Freud (1914) dans son *Sur le narcissisme*, ne projettons-nous pas sur Notre Majesté le Bébé tout ce que nous voulions être et que nous ne sommes pas? Il est possible de revivre, "dans une certaine normalité, notre narcissisme dans notre (nos) enfant (s). Nous voulons pour lui (eux) les meilleurs attributs. Un enfant auquel nous appelons prince ou princesse. Cela est un fait très humain.

En outre, il y a des individus qui réussissent ou non dans la vie, qui ont ou qui n'ont pas une "raisonnable" santé émotionnelle, qui désirent que leurs enfants suivent les pas parentaux (ceux ressentis comme importants). Dans ce cas, s'il y a des traits semblables à une discrimination progressive parents/ enfant aboutissant à une même vocation, il est courant qu'il y ait un résultat favorable à ces enfants. Cela aura lieu depuis l'assomption, de fait, de l'enfant, conduite par le narcissisme parental constitutif de cet enfant, qui procure les bases aux identifications (Silva [Castro], 2002). Cependant, il y a aussi les enfants suffoqués par ce désir parental, invasif, qui demande des pas symbiotiques, annulant le (s) autre (s) enfants. Quant à ceux-ci, nous savons combien ils sont nuis. Nous croyons que les deux formes pourront avoir lieu par rapport au clone, les favorables et les nuisibles. Il n'y a pas d'arguments suffisants pour dire que le pire n'arrivera.

Un autre aspect à être considéré, ce serait le manque d'identité unique, discriminée de tout autre, comme celle qui dit: "Tu es telle personne", sans pareille dans le monde, du moins génétiquement parlant. En fait, c'est compliqué de penser qu'une même personne permette d'être clonée en série, produisant les *news kids on the block*. Une prolifération de pareils serait troublante pour les clones. Rien que d'avoir un pareil peut être la cause capable de conduire à de graves perturbations, comme nous pouvons inférer d'après des jumeaux, des clones "naturels". Nous savons que, si l'éducation n'est pas bien conduite pour les différencier l'un l'autre, de graves problèmes d'identité pourront advenir, comme a été montré dans le film de Cronenberg *Des jumeaux, la morbide similitude*.

Il n'y a pas très longtemps, les parents des jumeaux tenaient à ne pas les différencier, au moins dans leurs aspects extérieurs. Ils portaient les mêmes vêtements, recevaient les mêmes cadeaux. Tout le monde trouvait cela très mignon, jusqu'à ce que l'on a découvert que ce type d'éducation apportait des conséquences psychiques graves. On a changé la manière de les élever. Avec le clone cette question devient un peu plus complexe puisque la expéctative du cloné semble être en principe, parce qu'il a permis le clonage, la génération d'un individu similaire à lui. Mais, en faisant un exercice anticipateur, voyons le cas où le clonage avait été élu seulement avec l'une des NTRs, la possibilité d'employer d'autres ressources technologiques étant tout à fait exclue. Ici, la proposition prioritaire, soit dans le cas d'une personne ou d'un pair, sans de grave problématique émotionnelle - pourrait être lié au désir similaire à celui de tant d'autres personnes: le désir d'avoir un enfant et d'assumer la parentalité de fait, indépendamment des circonstances de son arrivée.

Nous associons cette situation à celle soulignée par Roudinesco (2002), où elle discute, par exemple, la condition parentale des homoséxuels, élargissant la question

jusqu'aux parents en général et en engageant les origines:- "(...) nous trouvons préférable que chacun soit père avec son histoire, avec son inconscient" (p.197). Mais la crainte d'aboutir à un clone qui serait un "humain pré-modulé", existe. C'est la situation qui se trouve sous la plus grande expéctative lorsque le clonage est pensé, envisagé. Il se peut qu'une personne puisse vouloir que des certaines habiletés à elle soient développées, du moment où cela n'ait pas été possible à cause des circonstances de la vie, ce qui arrive aussi à quelq'un d'autre qui génère ses enfants de forme "naturelle". Ces personnes peuvent désirer pour leurs enfants un destin meilleur que le leur, ou le même, si elles l'ont trouvé bon. Elles peuvent aussi (et elles l'ont pu tellement des fois) exprimer ce désir sous coation-violence psychologique. L'argument qui touche le plus notre sensibilité se réfère à la possibilité de ce que l'enfant ressente que son destin a déjà été tracé. Il y a une autre possibilité: l'enfant, songeant à son avenir, peut vouloir être l'égal de ses parents et ne pas réussir, ou bien ne pas vouloir être pareil à eux, détester ce qu'il voit, sa décadence physique, par exemple, se voir, de fait, comme une copie, pas comme l'être unique et original qu'il sera, indépendamment de son génome.

Considérons, maintenant, la constatation suivante: le droit de choisir peut être toujours violé par les personnes qui créent d'autres personnes, ce que nous voyons souvent dans la pratique clinique, comme dans les cas de faux *self*. Deux considération en découlent: la première: le cloué exercerait une influence sur la subjectivité et l'identité du cloné; deuxième: des parents présentant de sérieuses difficultés exerceraient aussi une influence sur le cloné. Laquelle des deux serai-t-elle la pire? On n'aurait pas d'arguments pour répondre à cette question si nous ne supposions que tous les jumeaux tardifs, d'après leur désir d'être clonés, porteraient de sérieux troubles psychiques ou, plus spécifiquement, de personnalité. Voilà ce qui nous semble être la question sous-jacente à toutes les autres.

Dire que les personnes qui se laisseraient cloner seraient des égotiques, des narcissiques, parmi d'autres épithètes (Garcia, 1998), c'est un argument courant. Il serait léger de généraliser sur le type de la personnalité, ou bien sur les motivations qui conduiraient quelques sujets à se laisser cloner. Il y a des motifs comme le cas de l'infertilité totale. Comme nous avons déjà montré, il y a des travaux comme ceux de Tubert (1996), Chatel (1996) et Tort (2001), parmi d'autres, qui mettent en relief des problèmes qui se rapportent au désir d'avoir des enfants et qui sont là, dans les cliniques de reproduction assistée. On aimerait souligner que le désir qui pousse les personnes ordinaires - qui constituent une famille nucléaire, du père, de la mère, de la maison - à avoir des enfants est peu abordé. De la parentalité irresponsable, perverse, névrotisante, psychotisante, voilà le quotidien de nos

cabinets de consultation. Juger les femmes, parce qu'elles ajournent la grossesse en fonction d'une carrière mais qui désirent avoir un enfant de forme artificielle, puisque leurs horloges biologiques les empêchent de les avoir naturellement, ne serai-t-il pas une prise de position exagérée? La disjonction entre sexualité et reproduction serait-elle maléfique? Et pourquoi? Parce qu'elle va contre la "nature", comme affirment ceux qui sont contraires à la reproduction et au clonage? De quelle nature ou de quel naturel parle-t-on ici? La loi de Hume, depuis longtemps, est venue empêcher ce qui est appelé le sophisme naturaliste, c'est-à-dire, mettre en valeur un fait biologique ou tirer des conclusions morales en partant d'événements biologiques. Il faut séparer le fait de la valeur.

Le clonage ou la reproduction assistée, les techniques, ne portent en elles-mêmes aucune malignité. Ce que l'on peut faire, c'est critiquer l'utilisation qu'on en fait ou qu'on en fera. Trouver que le naturel siège dans un couple amoureux qui, par une relation sexuelle, procréera, c'est condamner tous ceux qui ne se sont pas mariés, ou qui n'ont pas eu l'occasion d'aimer et d'être aimés, ou qui sont infértils. Ce ne serait qu'un préjugé. Nous n'avons rien contre la famille, comme dit très bien Roudinesco (2003). Cependant, comme elle le montre, le prétendu désordre familial, en réalité, semble être la recherche d'un "ordonner" (nous dirions plutôt, d'un "re-ordonner") tourné vers la constitution des noyaux familiaux "traditionnels", c'est-à-dire, d'un foyer homo ou hétéro partagé, engageant, dans la plupart des cas, les soins des enfants, pas le contraire, malgré l'augmentation du nombre des *singles* lesquels, à tout moment, peuvent cesser de l'être.

Le résultat montre que, au lieu d'avoir un couple hétéroséxuel, il y aura des couples des *gays*, des lesbiennes ou bien une famille monoparentale, ce qui, d'ailleurs, est déjà une réalité dans notre société. Or, le fait d'être père ou mère célibataire, si l'enfant est conçu de forme "naturelle", n'est pas un sujet de préoccupation des politiques publiques, ni même d'interdits de la société actuelle ou des critiques de penseurs. Actuellement, si quelqu'un décide d'avoir des enfants sans avoir un compagnon et fait appel à la reproduction assistée, alors oui, il sera sujet de toutes sortes de remises en question. Il en va de même par rapport à l'adoption: si un couple, ou bien une personne seule, veut adopter, il sera testé au long des mois ou des années pour qu'on en découvre les motivations qui l'ont mené à vouloir adopter un enfant.

Pourquoi cela se passe-t-il? Pourquoi personne ne remet-elle en question le fait d'avoir tellement d'enfants nés dans les rues? Pourquoi les peuples qui le font sont traités d'eugénistes ou de nazistes? Pourquoi des personnes qui ne possèdent plus un minimum de sens de dignité et citoyenneté peuvent-elles avoir tous les enfants qu'elles veulent et les

maintenir dans les rues? Voilà donc la réponse: on ne peut envahir l'intimité de la personne et l'obliger, par exemple, de se faire stériliser. Cela est contre les droits humains, une dure conquête de l'histoire de l'existence de la vie humaine sur la terre. Pourquoi, alors, ceux qui veulent adopter, recourir à l'adoption ou même au clonage doivent-ils être tellement surveillés? Quel est le sentiment éveillé chez les personnes à tel point qu'on exige que la loi interfère dans leur motivation, réprimant leur volonté? Pourquoi ces contradictions? Elles sont en discussion. L'une des hypothèses qui nous vient à l'esprit c'est le sentiment de culpabilité qu'on a pour les innombrables enfants abandonnés, négligés, abusés, pour lesquels nous faisons si peu, y compris dans les cabinets de consultation des psychanalistes pour enfants, où cela apparaît claire et indéniablement. Nous voyons encore des enfants analysés au long des années tandis que les familles, malades, ne participent pas du processus, sans qu'on n'empêche que la violence contre ces enfants continue. C'est la confirmation du désir inconscient des parents à garder cet être malade et c'est pour cette raison qu'il y a des gens qui n'endossent pas cet état de choses dont le tableau nous venons de tracer et qui n'acceptent pas de travailler dans ces termes.

Donc, nous supposons que, si nous réussissions à avoir quelque type de contrôle, nous serions un peu soulagés de notre sentiment de culpabilité, à la mesure où l'on serait en train de restreindre, d'interdire ou de condamner des personnes pas considérées comme suffisamment "normales" pour pouvoir être des parents. En elles nous projetons notre totale impuissance à détenir la procréation d'enfants qui jamais ne seront aimés, condamnés à une triste vie.

En fait, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser aux raisons par lesquelles un millionnaire texain a destiné une fortune à la *Clonaid* dans l'espoir de s'éterniser. Certains se sont étonnés et l'ont jugé "narcissiste" car il voulait avoir ses gènes - très

"bons" - perpétués. Mais, y réfléchissant, nous voyons que, d'abord, l'une des raisons de notre envie d'avoir des enfants, se trouve dans notre désir de nous éterniser en eux; deuxièmement, toute investigation menée à terme par l'homme a comme moteur de vaincre la maladie, les torts et, surtout, la mort. Si, aujourd'hui nous croyons de moins en moins à quelque chose qui nous transcende - à la vie après la mort - il ne nous resterait que la recherche du rêve de l'immortalité dans cette vie terrestre.

On ne peut pas non plus oublier que la technologie est un atout humain, pas son malheur. On doit nous rapporter aux statistiques du XX^{ème} siècle où la espérance de vie des humains était de 50 ans jusqu'aux années 50. Aujourd'hui, la moyenne de vie dans la planète varie selon le pays, elle va de 35 (Afrique) jusqu'à 85 ans (Japon). La espérance de

vie pour les humains est de 112 ans. C'est ce que la science veut atteindre. Pas nous? Nous, nous pouvons questionner l'utilisation de la science à des fins pas nobles. Nous pouvons empêcher que la technique se trouve au service de la fabrication d'êtres manufacturés, comme dans *L'admirable Nouveau Monde* d' Huxley.

La technique a toujours servie à l'homme dans sa lutte contre les fléaux naturels, la faim, les maladies. Il faut qu'elle soit toujours à notre service, ainsi comme nous ne devons pas être ses esclaves, comme a été très bien montré dans le film *Matrix*. A partir de ce qui vient d'être dit, il se peut que nous puissions, peut-être, regarder avec plus d'impartialité la question de la famille, déjà quelque peu abordée au-dessus.

2 - La famille

La ligne d'argumentation qui défend que le clonage entraînera l'instabilité familiale est problématique, selon Melo-Martín (2002), parce que: a) cette ligne assume que, pour famille, nous ne pouvons que considérer la famille nucléaire, composée d'un mâle, d'une femelle et de leurs génotypes. Dans ce sens, c'est-à-dire, donnant la priorité aux liens génétiques, il serait confus de déterminer qui est la mère ou la soeur. Du moment où nous mettrions plutôt en valeur la dimension socio-subjective de la

parentalité, tout deviendrait différent; b) cette ligne d'argumentation assume encore que le concept de famille est immuable, constant; elle assume, en plus, que la présente conception de famille est la meilleure forme d'organisation sociale pour créer des individus sains et pour assurer une société productive.

Ces arguments sont mis en question, selon cet auteur, pour deux raisons au moins: a) il y a une certaine ignorance sur des évidences étudiées par l'histoire et l'anthropologie qui pointent vers le succès des différents types d'arrangements familiaux; b) ils font faillite du moment où ils offrent des arguments normatifs, en essayant de montrer que les sociétés bâties par des familles nucléaires seraient meilleures que d'autres ayant des arrangements familiaux différents. Melo-Martín en conclut disant qu'il n'y a pas de désavantage à naître dans ce type de famille nucléaire. Seulement, elle n'est pas meilleure que les autres, tout comme d'autres configurations ne sont non plus des désavantageuses *à priori*.

Nous avons déjà abordé la problématique familiale et nous avons déjà montré dans notre conclusion combien ce type de famille, acceptée comme "normale", peut rendre leurs membres malades. Nous ne voulons pas faire des commentaires sur la stabilité de la société car nous sommes d'accord avec Roudinesco (2003) quand elle dit que la famille n'a jamais été supprimée et souligne qu'elle continuera d'exister, considérant seulement que: "*La famille du futur doit être, une fois de plus, réinventée* (p.199). Un aspect de la famille réinventée, qui

pourtant effraie, c'est la possibilité des rapports incestueux totalement nouveaux. Comment cela se passerait-il?

Si la femme se laisse cloner, par exemple, il n'y aurait pas d'empêchement biologique de la part du père social de tomber amoureux et de se marier avec sa fille sociale, puisque le matériel génétique provient de sa femme. Le même arriverait entre frères, dans le cas d'un clone de la mère et d'un autre du père. Ou encore, il se peut qu'un fils-clone, à partir du père, maintienne des rapports amoureux avec sa mère sociale. Ici nous faisons une analogie avec ce qui se passe lors de l'engagement du père (beaucoup plus rare que celui de la mère) - comme dans le cas des parents adoptifs - lorsque ce père tombe amoureux de sa fille adoptive, comme s'est passé avec Woody Allen. C'est largement connu que la base de l'interdiction de l'inceste dans toutes les cultures (avec des variations, sauf mère-fils et père-fille), est due à la naissance des monstres, dont la cause se trouve dans des rapports entre des parents très proches. Cette interdiction est traitée par une connotation symbolique, comme étudié par Freud dans *Totem et Tabou* (1913).

S'il n'y a pas de problèmes d'ordre biologique, qui pourrait-il empêcher un père de voir grandir sa fille (du clone de sa femme, identique à celle-ci) et de retomber amoureux de cette image ré-édité de sa femme? Il va de soi que ce cas présente de sérieux problèmes d'identification par rapport à l'indiscrimination, puisque le père ne regarde l'enfant en tant que sa fille, mais comme l'image renouvelée de sa femme. Dans ce sens, nous pouvons aussi faire une analogie avec l'inceste qui, pas rarement, a lieu dans notre société: celui de l'abus sexuel de la fille par son père. Une situation pareille pourrait aussi arriver concernant des beaux-pères (plus rarement les mères), pas considérée comme un inceste. Pourtant, l'une des plus fréquentes formes d'abus et très proche de l'inceste (le beau-père ayant adopté, par exemple, la fille ou l'ayant assumée en tant que telle).

Il ne reste qu'une dernière question à être discutée, la diminution du respect de la vie humaine. Le clone, en effet, nous permettrait de voir l'être humain comme remplaçable, voire jetable, crée pour exercer des fonctions déplaisantes à l'original, comme dans le film *Moi, ma femme et les copies*.

La question des clones, produits pour exercer une fonction déterminée, pouvait exister, de fait, à partir de la volonté du cloné. On ne peut pas tomber dans des extrêmes, on ne peut pas ignorer l'héritage génétique et ne valoriser que l'environnement. Quelques clones seraient certainement dotés d'une potentialité égale à celle du cloné duquel il advient, tel le cas des athlètes qui ont des aptitudes physiques spéciales, comme Pelé et ses sauts

exceptionnels, aussi comme Michel Jordan. Possédant les mêmes aptitudes génétiques, il suffirait les mêmes conditions ambiantales pour qu'elles affleurent.

Une telle position, cependant, n'est pas l'unique, puisque ce n'est pas une erreur de valoriser les personnes d'après ce qu'elles font, d'après leur valeur à utiliser quelque instrument. Cela ne les diminue pas en tant que des personnes. D'autres aptitudes génétiques - des intellectuelles, par exemple - demanderaient également des conditions ambiantales pour se développer. Ce serait impossible de transformer un clone d'Einstein dans un clone d'un athlète, comme ceux de Pelé ou de Jordan. Il faut l'ambience convenable pour que le gène s'exprime mais, sans le gène cela n'est pas possible. Il ne faut pas oublier non plus que les personnes, quelques unes davantage, ont une potentialité polyvalente, bien que ce qui est exceptionnel se distingue davantage s'il y a les conditions appropriés.

Nous estimons que l'une des craintes des auteurs et des penseurs par rapport au clonage réside dans les grands risques subjectifs, individuellement, et aussi dans les risques concernant l'avenir humain, lorsqu'ils considèrent que l'artificialité dans la reproduction, dans la parentalité, accroîtrait des difficultés au -delà de celles qui existent déjà. (Tort, 2000; Roudinesco, (2003). Cependant, il n'est pas possible d'assurer que surviendraient des problématiques de haute gravité même concernant le clonage humain, ou qu'elles seraient plus graves que celles qui existent déjà.

Un positionnement de grande importance, sans doute, serait celui d'une ouverture qui n'accorde pas aux NTRs et au clonage une dotation de type emphatiquement destructif, sans nier, pourtant, les échecs et les souffrances qu'elle puisse entraîner, ce qui demande que l'on défende le besoin d'un plus grand perfectionnement des techniques et des rapports avec les gens avant d'avancer des nouvelles techniques. En fait, c'est un territoire traversé d'interrogations, les doutes n'existant pas seulement par rapport à la technique en ce qui concerne le clonage. C'est pour cela qu'il faut la penser, parce qu'il y aura des gens qui choisiront de l'élire et que les conséquences se présenteront, comme se présentent déjà celles qui concernent les gens nés de la reproduction et de la parentalité "communes".

En conclusion, il nous faut dire, d'abord, qu'il est indéniable que, devant la marche progressive et rapide de la Science, nous nous rapprochons, sans doute, du moment technologique du clonage humain. Les argumentations contre ou à faveur, advenues soit des penseurs étrangers au champ technologique, soit des scientifiques de ce même champ, ne sont certainement pas annoncées en tant qu'un essai des idées, elles sont le portrait de ce qui est très proche.

Deuxièmement, il est fondamental, à partir de cette admission, d'inclure la question dans le répertoire des professionnels et de ceux qui s'y consacrent, qui s'occupent de l'être humain. Ici, nous nous adressons particulièrement aux psychanalystes car, seulement la clarté et la familiarité avec le sujet leurs empêcheront - y compris nous-mêmes - de s'aligner aux rangs radicaux- remplis de préjugés ou légers, indifférents à la pensée et à la modestie devant la connaissance, ce qui est déjà arrivé à des nombreux psychanalystes, accusés d'être rigides envers la pensée scientifique et d'intolérance.

Troisièmement, nous pouvons considérer que dans un futur pas lointain, peut-être à moyen terme, la clinique psychanalytique recevra des personnes (en commençant par la clinique européenne et l'américaine du nord), peut nombreuses soient-elles, qui seront en train de travailler, entre du désir et du conflit, la question d'élire un clonage. Nous devons aussi considérer que dans un futur plutôt à long terme, la clinique de la psychanalyse recevra probablement la visite des parents des clones et des enfants-clones, même peu nombreux, qui auront des doutes ou des problèmes concernant des questions de filiation, d'origines, d'identification, d'identité, bref, de nouvelles subjectivités. Dans ce sens, sans doute, il faut que le champ de la psychanalyse se mette d'accord avec les temps contemporains par rapport aux diversifications de l'humain, à la parentalité *per se* et aux familles réinventées. Voilà cet à quoi le clonage devra se mettre en relation.

Références Bibliographiques

- ANZIEU, A., *A mulher sem qualidade. Estudo psicanalítico da feminilidade*. Casa do Psicólogo, 1991, São Paulo.
- BERMAN, M., *Tudo que é sólido desmancha no ar*, Companhia das Letras, 1986, São Paulo.
- BIRMAN, J., *Mal-estar na atualidade. A psicanálise e as novas formas de subjetivação*, Civilização Brasileira, 1999, Rio de Janeiro.
- BOONS, M.C., *Homens Mulheres. Estudo psicanalítico sobre a diferença sexual*. Relume Dumará, 1992, Rio de Janeiro.
- BRAZ, M., *Aceitação pragmática, otimismo utópico ou reflexão sistemática? Nanobiotecnologia, ética, psicanálise...e os testes preditivos de câncer de mama.*, Tese de doutorado. Instituto Fernandes Figueira/FIOCRUZ 2001, 2001, Rio de Janeiro.
- CHATEL, L., *Mal-estar na procriação.*, Campo Matêmico, 1995, Rio de Janeiro.

- FEINBERG,J, *The Child's right to open future*,In: *Whose Child? Children's Rights, Parental Authority, and State Power* (W. Aiken/H. La Follette eds.),1980, Totowa: NJ Rowman/Littlefield.
- Ferreira, A.B.H., *Novo Dicionário Aurelio da Língua Portuguesa*, Nova Fronteira, 1999, Rio de Janeiro.
- FIGUEIRA,S., *A Cultura da Psicanálise ou Uma Nova Família?* Zahar, 1981, Rio de Janeiro
- FREUD,S., *Totem e Tabou*, in: *Edição Standard das Obras Psicológicas Completas*,1913, v. VIII, [1976]
- _____, *Sobre o narcisismo: uma introdução*, in: *Edição Standard Brasileira das Obras Psicológicas Completas*,v.XIV,[1976].
- FUTURIBLES.Nº 264, 2000, Paris.
- GARCIA,L.P.M., Consideraciones bioéticas sobre la clonación humana y animal. In: *Cuadernos de Bioética*, nº 39. pp 447-458, 1998.
- JONAS,H., *Le Principe de la Responsabilité*, 1990, Cerf, Paris.
- _____, *Ética, Medicina e Técnica*, Passagens, 1994, Lisboa.
- MACHADO, R., *Ciência e Saber*, Graal, 1982. Rio de Janeiro.
- MELO-MARTÍN,I., On cloning human beings. In: *Bioethics*, vol.16, number 3, p.246-265, 2002.
- ROUDINESCO,E., *A família em Desordem*, Zahar, 2003, Rio de Janeiro.
- SILVA [CASTRO], L., *Parentalidade contemporânea. Realizações e Avatares*,tese de doutoramento, Instituto Fernandes Figueira, Fundação Oswaldo Cruz, 2003.
- TORT, M., *O desejo frio*, Civilização Brasileira, 2001, Rio de Janeiro.
- TUBERT, M., *Mulheres sem sombra*, Rosa dos Tempos, 1996, Rio de Janeiro.
- WILMUT,I., *Viable offspring derived from fetal and adult mammalian cells*, In: *Nature* 385, pp.810-813, 1997.